

Compte-Rendu

Monsieur Jean-Pierre Baeumler, en introduction, précise que cette séance a été ajoutée au calendrier initialement proposé, car elle avait pour objectif de valider les éléments constitutifs de la convention financière relative à LEADER. Néanmoins cette séance sera aussi l'occasion de présenter d'autres dossiers au Conseil.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler salue l'ensemble des participants, qui ont tous beaucoup de mérite, en cette veille de jeudi de l'Ascension. Il salue notamment la presse et Madame Thuet qui représente Monsieur Prillard, trésorier, ainsi que les services du Syndicat Mixte qui nous accompagnent.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler propose au Conseil de rajouter une délibération, le point 3-1b, relatif au site de Malmerspach. Cette proposition est acceptée.

POINT 1- ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 5 DECEMBRE 2008 ET DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Jean-Pierre Baeumler propose de nommer **Madame Sonia Lévêque** comme Secrétaire de Séance. Cette dernière rédigera pour la séance suivante le compte-rendu du 27 mars 2009.

- **le Conseil, à l'unanimité, nomme Madame Sonia Lévêque, Secrétaire de Séance.**

POINT 2- PROGRAMME LEADER

2-1 Désignation des représentants et du Président du GAL (Groupe d'Action Locale)

Monsieur Jean-Pierre Baeumler indique que le programme LEADER est piloté par un Groupe d'Action Locale et plus spécifiquement par un Comité de programmation. La composition de ce dernier doit être préalablement validée par la structure porteuse. En outre, le Comité de programmation doit être composé à minima de 50% d'acteurs privés et devra siéger selon les règles d'un double quorum (50% des membres et au moins 50% d'acteurs publics !). Le Président du Conseil en sera membre, ainsi qu'un représentant qu'il faut désigner lors de la présente séance.

Ainsi, les Conseillers qui vont siéger au Comité au GAL sont les suivants :

- ▶ Le Président, Monsieur Jean-Pierre Baeumler, titulaire et Monsieur Roger Gaugler Roger suppléant.
- ▶ Monsieur Jean-Paul Omeyer, titulaire et Monsieur Antoine Muller, suppléant.
- ▶ Par ailleurs, Messieurs Britschgi, Bilay et Walgenwitz ont été désignés pour siéger à l'Assemblée Générale du GAL.

Le Syndicat Mixte doit également désigner le Président du GAL parmi ses représentants au Comité de Programmation.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler, propose, comme déjà indiqué lors d'une séance précédente, de confier cette présidence à Monsieur Jean Paul Omeyer. Après validation de cette proposition par l'Assemblée, **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** félicite Monsieur Jean-Paul Omeyer et lui souhaite bonne chance. Il confie ensuite la parole à Monsieur Jean-Paul Omeyer pour présenter les points suivants relatifs à LEADER.

Monsieur Jean-Paul Omeyer précise revenir à l'instant d'une réunion à Strasbourg, « Comité de suivi du PDRH » (Plan de Développement Rural de l'Hexagone), dans lequel s'inscrit LEADER. Les quatre Présidents de GAL d'Alsace y étaient présents, lui-même ayant été leur porte parole à cette réunion. Y siégeaient notamment des représentants du Ministère et de l'Europe, en charge du programme LEADER.

Lors de cette réunion a notamment été précisé :

- ▶ Les signataires de la convention financière (Région – Préfet du Département – Président de la structure porteuse (= le Pays) – Président du GAL et représentant de l'ASP (anciennement CNASEA).
- ▶ Des modifications d'enveloppes financière entre différentes mesures. D'ici le 15 juin, nous aurons les montants exacts de la dotation des GAL !
- ▶ Les financements mobilisables or LEADER, en particulier pour la viticulture.

2-2 Convention de gestion avec la Chambre d'Agriculture

Monsieur Jean-Paul Omeyer précise que pour l'animation et la gestion du GAL, il est demandé un minimum de 1.5 équivalent temps plein. Pour notre part, l'animation a été prise en charge directement par la création d'un poste, occupé depuis le 1^{er} mars 2009 par Mademoiselle Annaïck Dangelser. Concernant la gestion (gestion des dossiers, suivi des paiements, ...), elle va varier en fonction du nombre de dossiers instruits, et sera variable d'une année à l'autre aussi, il nous a semblé plus judicieux d'externaliser cette mission. La Chambre d'Agriculture ayant déjà une expérience dans la gestion financière de dossiers européens, il est proposé de faire appel à ses services. La rétribution de cette prestation sera établie en fonction d'un état trimestriel de services faits, sachant que le coût de la demi-journée (soit 4 heures) a été négocié à 200€ TTC.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler propose au Conseil de valider la convention de gestion avec la Chambre d'Agriculture.

- **le Conseil, à l'unanimité, autorise le résident à signer la convention de gestion LEADER avec la Chambre d'Agriculture du Haut Rhin.**

2-3 Validation de la Convention financière et de ses annexes

Suite aux éléments d'informations complémentaires communiqués lors de la réunion du PDRH cette après midi, **Monsieur Jean-Paul Omeyer** propose au Conseil de procéder à une validation en deux temps. La présente séance pour les premières annexes et le prochain Conseil pour le reste.

Aussi, il présente au Conseil les annexes suivantes :

- ▶ Annexe 1 : la liste des communes concernées par le programme LEADER
- ▶ Annexe 3 : la composition du comité de programmation
- ▶ Annexe 4 : le règlement intérieur du comité de programmation LEADER
- ▶ Annexe 9 : Le schéma de fonctionnement

Monsieur Jean-Paul Omeyer présente ensuite au Conseil, en partenariat avec Monsieur François Tacquard un diaporama présentant l'ensemble de la démarche LEADER et les orientations retenues par le territoire (= plan de développement).

Monsieur Jean-Paul Omeyer précise que LEADER fera l'objet d'une réécriture qui rendra le plan de développement plus lisible. Pour le moment, les documents sont formatés aux normes européennes. Le choix des mesures est un exercice difficile car il faut être précis dans notre projet sans être pour autant restrictif par rapport aux projets qui potentiellement vont nous être présenté jusqu'en 2015. Une présentation dans chacune des intercommunalités est également envisagée. En outre, lors de chaque séance du Conseil, une information sera donnée sur les différents dossiers programmés par le GAL.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler soumet les différentes annexes au vote.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide les différentes annexes de la convention financière.**

POINT 3- SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3-1 Schéma d'animation économique

Dans la continuité de la délibération du 27 mars dernier sur le protocole de partenariat, la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach a saisi le Syndicat Mixte pour le dossier concernant le pôle numérique de Dolleren. La Communauté de Communes de la Vallée de Saint Amarin a fait de même pour le site du Kleinau à Malmerspach. Aussi, **Monsieur Jean-Paul Omeyer** propose-t-il de traiter les deux dossiers de manière simultanée.

Il rappelle le principe de l'aide régionale, qui permet à un projet d'investissement d'être bonifié (augmentation de la subvention de 15 points), si le Pays participe financièrement au projet à hauteur d'un montant plafonné (10 % sur un montant total de 1.000.000€, soit 100 000€). La délibération du 27 mars dernier visait à accepter ce principe et à le mettre en place à l'échelle du Pays Thur Doller. Ainsi, deux projets d'investissements à vocation économique sont soumis ce jour au conseil, deux autres projets sont en cours de finalisation.

Monsieur François Tacquard commente les nouvelles mesures décidées à l'échelle départementale et régionale, construites essentiellement pour des bâtiments neufs et donc peu adaptés à de la rénovation, notamment en matière de plafonnement de la surface à 2 000m². Ainsi avec le plafond de 2.4millions d'euros du Département, le site de Malmerspach correspond à 10 000m² et non à 2 000m² comme dans le neuf.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler soumet au vote les deux délibérations relatives au protocole de partenariat économique.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide les deux délibérations.**

3-2 Site internet dédié à l'Economie

Monsieur Jean-Paul Omeyer rappelle que dans le cadre de la mise en place d'une politique de promotion et de prospection économique, il a été souhaité de disposer d'un outil internet mutualisé à l'échelle des 4 intercommunalités. Une consultation a été opérée, quatre offres ont été réceptionnées et analysées. Il est proposé au Conseil de retenir l'une de ces offres, celle alliant le plus d'avantages, étant celle de Webcréateurs. Les premiers éléments du site sont attendus pour fin juin, en principe, avec possibilité de le compléter au fur et à mesure.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler propose au Conseil de retenir la proposition de Webcréateurs.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

3-3 Réseau OCRE de la création d'entreprise

Monsieur Jean-Paul Omeyer précise que cette convention porte sur la mise en réseau des acteurs de la création d'entreprise, elle conforte notre position dans ce domaine, pour lequel le Pays est une porte d'entrée extrêmement importante. Au vu des préinscriptions déjà enregistrées, cette opération semble bien répondre à la demande. Dans quelques jours auront lieu les conférences de la création (le 26 mai), dans ce même bâtiment, nouvelle formule des actions liées à la création, organisées par le Pays. Il évoque également la rencontre prochaine avec la Sodie qui propose des partenariats avec les collectivités dans le domaine du commerce.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

3-4 Remise des prix du Concours « *Entreprendre en Thur Doller, de l'idée à l'action* »

Monsieur Jean-Paul Omeyer fait part de sa satisfaction quant à l'édition 2008/2009 de ce concours, qui a donné lieu à de bons dossiers, qu'il considère comme étant un très bon cru. Il rappelle également que différents partenaires attribuent des prix aux lauréats. Les lauréats de la 6^{ème} édition du concours « *Entreprendre en Thur Doller, de l'idée à l'action* » sont les suivants :

- ▶ Prix Climat : AIR ENERGIE – Dominique RUDLER - Etanchéité à l'air – GUEWENHEIM (8 000 € remis par Vivendi + 6 000 € de prêt à taux zéro remis par le CIC = 14 000 €)
- ▶ Prix Innovation technologique- SOCIETE ALSACIENNE REGLAGE VON ROHR - Purgeur à thermo bimétal pour application vapeur industrielle - BITSCHWILLER LES THANN (12 000 € remis par Vivendi)
- ▶ Prix spécial du territoire – Développement Durable - GEPROM – William PERREE - Unité de transformation plastique – BURNHAUPT-LE-HAUT (3 000 € remis par le Pays Thur Doller + 1 500€ remis par la CCI Sud Alsace Mulhouse = 4 500€)
- ▶ Prix Ecotechnologie - FONDIS - Cheminée Zéro CO - VIEUX THANN (4 000 € remis par Vivendi)
- ▶ Prix TIC - SADEF - Logiciel de suivi en temps réel des échantillons - ASPACH LE BAS (Remis par le réseau Rhénatic)

Par ailleurs, le jury a également auditionné les dossiers suivants :

- ▶ Société Solene – Monsieur Cédric Bindler - Coffret Protection Photovoltaïque
- ▶ Monsieur Jean Luc DELAMARCHE - Panneau solaire thermique innovant
- ▶ Société Clipso – Serge Weibel - Développement d'une gamme murale

Monsieur Jean Pierre Baeumler confirme la qualité des projets et regrette les problèmes d'acheminement postaux qui ont notamment privé la SART Von Rohr de sa participation à la cérémonie de remise des prix à Masevaux le 14 mai dernier. Il soumet ensuite la délibération au vote.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

POINT 4- PLAN CLIMAT ET ESPACE INFO ENERGIE

4-1 Espace Info Energie (EIE) – Validation du dossier

Monsieur Eric Gignet explique au Conseil que l'Espace Info Energie, qui a déjà été présenté ici, sera mis en place en lien avec l'ADEME et la Région Alsace. Pour ouvrir ce partenariat, d'une durée de 2 ans, un dossier a été réalisé qui décrit la démarche envisagée. Le dossier est aujourd'hui soumis au Conseil.

Par ailleurs, **Monsieur Eric Gignet** invite les conseillers à découvrir la lettre du Plan Climat qui leur a été remise en séance. Elle a pour vocation de faire le lien entre les acteurs du territoire et indiquer l'état d'avancement des réflexions et avancement relatifs à l'élaboration du Plan Climat. Ainsi, les différentes entreprises rencontrées ont-elles réservées un très bon accueil à la démarche. Il précise aussi que notre démarche suscite beaucoup d'intérêt de différents acteurs qui sollicitent le Pays régulièrement.

Monsieur Jean Pierre Baeumler précise que les efforts du Pays en matière de Plan Climat sont ceux des intercommunalités et des communes. Il soumet ensuite la délibération au vote.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

4-2 Création d'un poste

Cette proposition de délibération fait suite au point précédent, car pour animer l'Espace Info Energie, il convient de faire appel à une personne qui soit en capacité de répondre aux différentes questions des habitants et entreprises du territoire. La mission étant vaste, il sera demandé beaucoup de qualités à la personne recherchée !

Monsieur Jean Pierre Baeumler soumet au conseil le projet de délibération.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

POINT 5- ADMINISTRATION

5-1 SCOT attribution du lot 2

Monsieur Roger Gaugler rappelle que le 26 septembre 2008 dernier, le Conseil a validé l'attribution du lot 1 « *ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PAYSAGES – EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET PATRIMONIALE* » à la société Ecoscop, pour un montant de 60 191 € HT. Pour le lot 2 « *DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE ET DEFINITION DES ENJEUX – DEFINITION DES ORIENTATIONS – ELABORATION DU PADD ET DU DOG – MISE EN FORME DU DOSSIER POUR L'ARRET ET L'APPROBATION DU SCOT* », la consultation a été relancée sous la forme d'un marché négocié. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 28 avril 2009 et a attribué le lot 2 à l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne - AURM pour un montant de 121 408 € HT. **Monsieur Roger Gaugler** précise que l'AURM a toutes les compétences et expériences requises pour mener cette démarche. En outre, l'AURM s'est associée à Mme Martine Arnold, ce qui représente un plus indéniable, même si elle est strasbourgeoise et bas-rhinoise ! Ainsi, nous sommes parés à entrer dans le vif du sujet. La Commission SCOT réunie récemment s'est attelée au bilan du Schéma Directeur.

Monsieur Jean Pierre Baeumler soumet au Conseil le projet de délibération.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

5-2 Guide des Fêtes 2009

Monsieur Jean-Pierre Baeumler précise que l'association Ronde des Fêtes a édité en 2005 un guide de l'organisateur des Fêtes. Ce dernier est en cours de mise à jour. Il est proposé au Conseil d'acquiescer 100 ouvrages afin de les diffuser auprès des communes du territoire pour un montant maximum de 1 000€. **Monsieur Jean Paul Omeyer** précise que la Région Alsace envisage une formule similaire.

Monsieur Jean Pierre Baeumler soumet au Conseil le projet de délibération.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

5-3 Convention de partenariat avec l'Adauhr

Monsieur Jean-Paul Omeyer explique que la reconduction de la signature de cette convention entre le Syndicat Mixte du Pays Thur Doller et l'ADAUHR donne la possibilité au Syndicat Mixte du Pays Thur Doller de bénéficier des conseils et de l'assistance de l'ADAUHR tant sur les problématiques d'aménagement, de construction que d'urbanisme, pour une durée de trois ans. **Monsieur Jean Paul Omeyer** précise que les agents de l'Adauhr sont fortement mobilisés dans les quatre coins du Département.

Monsieur Jean Pierre Baeumler soumet au Conseil le projet de délibération.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

5-4 Mise en place des titres restaurants

Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER rappelle que les salariés disposent déjà d'un contrat groupe pour une Mutuelle, d'une prime de fin d'année et d'une bonne qualité des relations avec les élus du Syndicat Mixte, aussi il propose de faire bénéficier le personnel du Syndicat Mixte du Pays Thur Doller de titres restaurants à partir du mois de juin 2009. Le coût serait pour moitié pris en charge par le Syndicat Mixte, l'autre moitié par les agents bénéficiaires. La valeur unitaire est fixée à 4€ à raison de 15 tickets mensuels, elle est basée sur le volontariat. Suite à la consultation des différents

prestataires, il est proposé de faire appel à la société Natixis. A l'interrogation de **Monsieur Sauzé** sur le nombre de tickets mensuel, **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** précise qu'il s'agit d'une première étape, le cas échéant, ce nombre pourra toujours être revu, pour le moment il est aligné sur les prestations des collectivités voisines.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler soumet au Conseil le projet de délibération.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

5-5 Point sur des dossiers en cours

5-5 a) Réseau de Gîtes – réunion partenariale du 6 mai

Monsieur François Tacquard fait part de la réunion rassemblant tous les partenaires du projet le 6 mai dernier ; les différents candidats pour faire partie du réseau à manifester intérêt et motivation ! Les premiers éléments de rendus de l'étude –test de marché ont mis en exergue un déficit d'image pour la randonnée dans les Vosges. Une enquête a été faite au salon de la randonnée à Paris et à Lyon, l'exercice sera reconduit lors du salon flash sur la randonnée à la foire de Mulhouse. D'ici l'automne, tous les éléments devraient être réceptionnés afin d'être en mesure de déposer les dossiers de financements auprès des partenaires.

5-5 b) Anniversaire du Pays

Monsieur Thierry Bilay évoque l'organisation des 10 ans du Pays, précisant notamment que Télé Doller a été missionné pour élaborer un film à cet effet. L'événement devrait se dérouler à Saint Amarin, les trois autres villes ayant déjà accueilli les Assises précédentes ! **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** propose de consacrer un moment à cet événement lors du prochain Conseil qui doit se tenir le 19 juin prochain.

POINT 6- DIVERS

6-1 Conseil de Développement du Pays Thur Doller

Monsieur Freddy Gilk informe le Conseil Syndical de la date de la prochaine réunion plénière du Conseil de Développement, à savoir, le 28 septembre 2009 à 19h à l'Embarcadère, plénière qui constituera le prochain temps fort de l'Assemblée. A cet effet, deux avis sont en préparation :

- ▶ 1 avis concernant une stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire Thur Doller, avec propositions d'actions pour enrichir le Plan Climat.
- ▶ 1 avis concernant les orientations d'une politique des services, avec propositions d'action pour enrichir le projet de services du Pays Thur Doller.

En ce qui concerne le SCOT, le Conseil de Développement commencera à travailler sur le sujet partir de l'automne prochain. D'ici là, le Conseil de Développement installera un groupe de pilotage « SCOT » composé de 6 personnes : Pierre-Marie KOLB / groupe Economie - Guy STAEDLIN / groupe Environnement - François HUBERT / groupe Services à la Population- Freddy GILCK – Bureau - Anatole EHRHARD – Bureau - François HAAN – Bureau du Conseil de Développement. Une commission élargie « SCOT » ouverte aux membres du Conseil de Développement qui le souhaitent sera également mise en place, comme lieu de débat et de brassage des idées. Par ailleurs, il évoque la possibilité d'envisager un temps d'information sur les données de population / INSEE lors de prochaine séance plénière.

6-2 Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller

En l'absence de Monsieur Chenal, **Monsieur Michel Habib** donne les derniers éléments d'information concernant Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller, dont le Conseil d'Administration s'est tenu ce même jour. Il a notamment validé la mise en place d'un observatoire économie-emploi-formation, la réalisation d'une étude sur la création- reprise d'entreprise. Il précise également que la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller est tenue de réaliser une auto-évaluation. A cet effet, la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller souhaite faire appel au Conseil de Développement. Concernant le site internet de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller, la fréquentation augmente avec quelques 365 visites/mois. **Monsieur Michel Habib** informe aussi de la tenue de l'Assemblée Générale le 10 juin 2009 à la Maison du Bailli à St Amarin.

6-3 Dates des prochaines réunions et celle du prochain Conseil Syndical

La prochaine réunion du Conseil Syndical aura lieu le vendredi 19 juin 2009 à 19h. **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** souhaite atteindre un même taux de participation que ce soir, puisque sur le 27 conseillers, 22 sont présents ou représentés !

Plus aucun point n'étant proposé, **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** lève la séance à 21h15 et souhaite à tout le monde une excellente soirée.

